

**Accueil périscolaire de Civrieux
Année scolaire 2022-2023**

Fonctionnement des Accueils du matin et du soir (garderies)

I/ Accueil du matin : 7h30-8h20

Du lundi au vendredi, vous pouvez déposer vos enfants dès 7h30 et jusqu'à 8h20 en passant par le portail bleu du local à vélo.

À leur arrivée, ils choisissent de se rendre dans l'un des lieux accessibles en fonction de la météo (cours de récréation, salle jeux calmes, salle motricité ...).

À 8h20, les élèves du de l'école élémentaire se rendent seuls dans leurs classes respectives et nous accompagnons les élèves de l'école maternelle jusqu'à leur enseignante.

La garderie du matin est facturée 2,00 € en tarif de base.

Les réservations doivent être faites via le portail familles au plus tard la veille à 18h00.

En cas de capacité maximale atteinte, les enfants non inscrits seront refusés.

En cas de réservation non honorée de manière répétée, l'accès au service peut être bloqué.

II/ Accueil du soir : 16h30 - 18h30

- Généralités accueil du soir :

Pour l'accueil du soir, plusieurs possibilités sont proposées afin de permettre de s'adapter au mieux aux besoins des familles et aux envies des enfants : des activités libres, des activités optionnelles, et de l'aide aux devoirs.

Une réservation doit impérativement être faite, soit pour le service "Activités libres", soit pour l'une des activités optionnelles si certaines sont proposées ce jour-là pour la tranche d'âge de votre enfant.

En cas de capacité maximale atteinte, les enfants n'ayant de réservation dans aucune activité seront refusés.

En cas de réservation non honorée de manière répétée, l'accès au service concerné peut être bloqué (les annulations sont possibles jusqu'à 16h15 le jour même).

Tous les services de l'accueil du soir sont au tarif de base de 1,35 € la demi-heure et sont facturés à partir de 16h45 (le créneau de 16h30 à 16h45 étant compris dans l'adhésion annuelle).

- Les activités libres (16h30-18h30) :

Si votre enfant est inscrit au service "Activités libres", il pourra choisir de rester à l'extérieur où il pourra se dépenser (des animations peuvent lui être proposées et du matériel mis à sa disposition). Il

pourra aussi se rendre à l'intérieur pour des activités calmes (jeux de sociétés, dessin libres, étude surveillée...).

Il est également possible qu'il apporte ses propres jeux, mais l'intervenant doit donner son autorisation pour que les enfants puissent les utiliser.

Si votre enfant est en "Activités libres", vous pouvez le récupérer à tout moment à partir de 16h30 en passant par le portail bleu du local à vélo.

Les réservations doivent être faites via le portail familles au plus tard le jour même à 12h00.

- Les activités optionnelles :

Des activités optionnelles sont proposées tous les soirs aux groupes de petits, moyens et grands. Celles qui sont accessibles à votre enfant apparaissent sur son planning du portail familles (attention, cela change à chaque trimestre).

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'une de ces activités, vous devez effectuer une réservation via le portail famille au plus tard 24 heures à l'avance.

Attention : En cas d'inscription à une activité optionnelle, il ne sera pas possible de récupérer les enfants avant la fin de l'activité, à 17h45.

Planning prévisionnel des activités optionnelles (à titre informatif) :

| Trimestre | Groupe | Lundi | Mardi | Jeudi | Vendredi |
|------------------------------------|--------|-------------|-----------------|---------------|----------|
| 1 du 1/09/2022 au 16/12/2022 | Petits | Gymnastique | | | |
| | Moyens | Échecs | Danse | | |
| | Grands | | Club de lecture | Jeux sportifs | |

| Trimestre | Groupe | Lundi | Mardi | Jeudi | Vendredi |
|-----------------------------------|--------|-------------|-----------------|---------------|----------|
| 2 du 3/01/2023 au 7/04/2023 | Petits | Échecs | | | |
| | Moyens | | Club de lecture | Jeux sportifs | |
| | Grands | Gymnastique | Danse | | |

| Trimestre | Groupe | Lundi | Mardi | Jeudi | Vendredi |
|------------------------------------|--------|-------------|-----------------|---------------|----------|
| 3 du 24/04/2023 au 7/07/2023 | Petits | | Danse | Jeux sportifs | |
| | Moyens | Gymnastique | Club de lecture | | |
| | Grands | Echecs | Club de lecture | | |

D'autres activités peuvent être proposées en cours d'année, et les groupes ayant accès aux activités peuvent changer (par exemple, s'il y a peu de demandes, l'activité peut être ouverte à un deuxième groupe).

Toute modification sera indiquée par mail aux familles des enfants concernés.

- L'aide aux devoirs : 16h45 - 17h45

Trois soirs par semaine, nous proposons une heure d'aide aux devoirs encadrée par des enseignants de l'école pour accompagner les enfants en difficulté scolaire.

Pour avoir accès à ce service, une concertation est nécessaire entre la famille, l'enseignant et le responsable périscolaire. Cette concertation se fait soit à l'initiative de la famille, soit à l'initiative de l'enseignant.

Le responsable périscolaire se charge de faire les inscriptions au service pour une période définie lors de la concertation entre les différents acteurs de la vie de l'enfant.

Ce dispositif est mis en place afin de venir en aide aux élèves en grande difficulté scolaire.

Les places étant limitées, nous nous réservons la possibilité de refuser les enfants qui n'auraient pas besoin d'aide aux devoirs. Ils auront la possibilité de faire leur travail dans la salle réservée aux activités calmes du service "activités libres".

Attention : En cas d'inscription à l'aide aux devoirs, il ne sera pas possible de récupérer les enfants avant 17h45.

Pour toute information, vous pouvez contacter Mr. FREMAUX par mail à l'adresse suivante :

animation.civrieux01@orange.fr